

Je tiens, ici, ce soir, à faire part solennellement de ma solidarité avec mes collègues Adjoints au Maire Bruno GERELLI et Bernard BARTHELEMY.

J'ai conscience que si j'avais bénéficié dans ce mandat d'un poste d'adjoint ou d'une délégation de fonctions, je serais, en cet instant, dans la même charrette qu'eux.

Non, Bruno et Bernard n'ont pas démérité. Tous leurs actes d'Adjoints, toutes les décisions qu'ils ont prises dans le cadre de leur délégation l'ont été dans le strict respect du programme pour lequel les Clairois et les Clairoises nous ont élus. A chaque instant de l'exercice de leur mandat, c'est au nom du Maire et du Conseil qu'ils se sont exprimés, et c'est en premier sur le Maire et le Conseil qu'a rejailli les fruits de leurs actions.

Oui, on peut avoir une ambition pour sa commune, souhaiter une autre gouvernance municipale, promouvoir une vraie concertation avec nos concitoyens sur les dossiers importants, et pour autant respecter le programme sur lequel on a été élu, suivre la feuille de route qui nous a été remise, atteindre l'objectif fixé.

En sanctionnant ainsi deux de nos élus les plus actifs, les plus efficaces et les plus appréciés de la population, notre majorité se tire une balle dans chaque pied ! Les béquilles sur lesquelles elle va devoir s'appuyer demain lui promettent une fin de mandat bien peu glorieuse...

J'ai peu d'illusions sur le résultat du vote de ces deux premières délibérations. Je suis toutefois convaincu qu'il ne sera pas exactement celui attendu par leur rapporteur.

Les soutiens exprimés en privé par certains élus à l'égard de notre groupe, et l'absence de plus en plus fréquente de plusieurs autres à cette table sont révélateurs de leur rejet des méthodes et des pressions politiciennes qui s'exercent aujourd'hui sur ce conseil. J'ai l'espoir que quelques-uns sauront, malgré la pratique douteuse des pouvoirs signés en blanc, affirmer ce soir l'indépendance de leur vote.

C'est pourquoi, parce qu'à aucun moment ils n'ont été – pour reprendre les termes des arrêtés du maire – « une gêne à la bonne marche de l'administration communale » mais qu'au contraire ils y ont largement contribué, et parce que la « double peine » que constituent ces projets de délibérations est injuste et non fondée, j'invite tous mes collègues du Conseil Municipal, de la majorité comme de l'opposition, à rejeter ces propositions de délibérations et à confirmer, dans leur qualité d'Adjoint au Maire, Bruno GERELLI et Bernard BARTHELEMY.

Gilles BAGUET
04 juillet 2007